



COMMUNE DE SIMANDRE

76, place de la mairie
71290 SIMANDRE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 septembre 2022 à 19h00 à la mairie (14 présents), 3 absents excusés ayant donné pouvoir, 1 absent non excusé.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Conformément à l'article L.2121.15 du CGT, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le conseil. M. Lionel DESBOIS est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Le Conseil Municipal approuve à 17 voix pour le compte-rendu du 27 juillet 2022.

1. **ADOpte** à 17 voix pour le principe de couper l'éclairage public tout ou partie de la nuit sur la commune de SIMANDRE. **DONNE** délégation au Maire pour prendre un arrêté de police détaillant les horaires et modalités de coupure de l'EP.
2. **AUTORISE** Monsieur le Maire à 17 voix pour à signer un bail emphytéotique avec la Communauté de Communes Terres de Bresse pour un durée de 18 ans afin de mettre à disposition à titre gracieux la caserne des pompiers. **DÉCIDE** de confier la rédaction du bail à l'Etude Perrault et Père de Cuisery. **PRÉCISE** que les frais seront à la charge de la CCTB.
3. **ACCEPTÉ** à 17 voix pour les virements de crédit sur le budget communal (section investissement) :
 - ♦ Virement de crédits du compte 204182 (autres bât. et installations) au compte 2111 (terrains nus) de 13 986.00 € pour permettre le règlement d'achat de terrains.
 - ♦ Virement de crédits du compte 020 (dépenses imprévues) aux comptes : - 2111 (terrains nus) de 5 024.00 € pour permettre le règlement d'achat de terrains.
 - 2031 (frais d'études) de 768 € pour permettre le règlement de la facture de l'élaboration du plan du cimetière.
 - 2051 (Concessions, droits similaires) de 4 484,40 € pour permettre le règlement d'une facture du logiciel de gestion du cimetière.
4. **APPROUVE** à 17 voix pour l'avenant n°1 concernant le marché de travaux d'extension de la lagune (travaux de rehaussement de la zone de rejet végétalisé). **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cet avenant d'un montant de 26 533,20 € TTC avec les entreprises Syntea (7 153,20 €) et Guinot (19 380 €) ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier. **PRÉCISE** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au BP.
5. **FIXE** à 17 voix pour le volume maximal estimé des portions à couper à 30 stères. **ARRÊTE** le règlement d'affouage pour l'exercice 2023. **FIXE** les délais d'exploitation pour permettre la sortie des bois sur sol portant en dehors des périodes pluvieuses. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent.
6. **VOTE** à 17 voix pour la suppression d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet à compter du 01/08/2022 compte tenu du départ en retraite de l'un de nos agents. **DÉCIDE** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposés. **SUPPRIME** à 17 voix pour un poste d'adjoint technique au 31//10/2022. **DÉCIDE** de créer un poste d'adjoint d'animation, à temps complet, à compter du 01/11/2022. **DIT** que les crédits nécessaires à cette dépense sont prévus au budget.
7. **DONNE SON ACCORD** à 17 voix pour concernant la stagiairisation d'un agent déjà en place à l'agence postale communale, à temps non complet à compter du 04/10/2022. **DÉCIDE** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposés.

COMMUNE DE SIMANDRE

8. **DONNE SON ACCORD** à 17 voix pour concernant la poursuite du projet de haies bocagères avec le remplacement des peupliers du Pré de Bize, des bouleaux au stade et les acacias "Route des Brûres" pour un budget maximal de 4 000 € (projet pouvant être subventionné à 80 % par la région et le département). **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.
9. **Point travaux et projets :**
- Le conseil municipal prend acte de l'avant-projet proposé par R2S, concernant les travaux d'aménagement d'un parking, du cheminement doux le long de la maison Berthier et la sécurisation "Route de Trésor". Pas de remarques particulières émises. Un groupe de travail sera constitué pour affiner le projet.
 - Projet vidéoprotection : l'ensemble des 16 caméras a été installé, les réglages sont en cours, la mise en service est prévue pour la mi-octobre.
 - Projet logements seniors (maison Berthier) : les documents de consultation des entreprises sont en cours de finalisation, la commission en charge des bâtiments sera réunie prochainement pour valider le lancement de la consultation : objectif : début des travaux 1^{er} semestre 2023. M. Maire précise également que le projet Ages & Vie (structure privée) est en cours d'étude par les architectes de la structure. Leur objectif est de démarrer les travaux début 2023.
 - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : les documents de zonage ainsi que le règlement de consultation sont en cours de finalisation. Le conseil municipal devra valider ces documents avant fin d'année. Le PLUi sera ensuite validé en conseil communautaire, des réunions ainsi qu'une enquête publique seront ensuite organisées. L'objectif est de mettre en application le PLUi fin 2023 début 2024.

10. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Divers remerciements.
- Forum des associations le samedi 01 octobre 2022 au stade de 9h à 12h.
- Problème récurrent de sécurité pour accéder à l'école maternelle "Route des écoles".
- Prochaine réunion de conseil fixée au 27/10/2022 à 19 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.

Vu par Nous, Maire de la commune de SIMANDRE, pour être affiché le 26 septembre 2022 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Le Maire,
Christophe GALOPIN.

Le secrétaire de séance,
Lionel DESBOIS.



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Lionel Desbois', written over a faint blue dotted line.